



Grand jeu de l'été pour les enfants ! Un dessin contre de beaux livres...

...
AVEC
UNE
SIMPLE
FEUILLE
DE
PAPIER
ET UN
STYLO !



Budget, infos locales, école, associations com-com, fiscalité, vivre ensemble...



Le mot du maire

ALAIN LAGORCE



Chers concitoyennes et concitoyens,

Nous approchons de l'été, synonyme de beaux jours et peut être nous approcherons nous d'une sortie de la crise sanitaire, grâce à l'adhésion du plus grand nombre d'entre nous à la campagne de vaccination.

J'aimerais revenir avec vous sur ces six derniers mois qui ont été marqués par l'apparition de nombreux cas de COVID dans notre commune nous obligeant à réagir au coup par coup.

Au mois de février, notre école s'est retrouvée sous les projecteurs de l'actualité tant dans la presse locale que des réseaux sociaux. Le COVID venait de toucher des membres de l'équipe enseignante, de nombreux élèves ainsi que des agents municipaux en charge de la cantine et du ménage.

Il nous a fallu réagir avec un taux de contamination qui progressait de jour en jour.

En lien constant avec la Directrice nous appelions de nos vœux une fermeture rapide de l'établissement afin d'éviter la contagion. Répondant à des directives nationales, nos autorités de tutelle nous ont fait prendre des mesures graduées avec des protocoles sanitaires évolutifs. Il nous a fallu nous y conformer en adaptant le fonctionnement de la cantine, la gestion de la pause méridienne, le nettoyage et la désinfection des locaux. Malgré les efforts de tous et le strict respect des consignes sanitaires, après la fermeture d'une classe puis de trois, l'école a enfin été fermée par arrêté préfectoral.

De nombreux parents nous ont reproché de ne pas avoir fermé plus tôt, ignorant que la décision de fermeture appartient à l'autorité préfectorale et pas au Maire. D'autres se sont émus qu'aucune garderie ne soit prévue pendant la fermeture de l'école.

Si le mécontentement des parents paraissait légitime, il a été mal vécu par toutes celles et ceux qui ont affronté cet évènement avec courage et détermination dans le seul but de veiller au bien être et à la sécurité des enfants qui leur ont été confiés et qui pour certains ont payé un lourd tribut.

Aussi je voudrais saluer l'engagement de ces « premiers de cordée » qui ont tout fait pour éradiquer avec succès le COVID à l'école dans le respect des normes sanitaires successives.

Je voudrais saluer tout d'abord, Mme Hourcade, la directrice d'école, pour la qualité de nos relations pendant la gestion de la crise.

Particulièrement disponible, à l'écoute des élèves, de leurs parents, des agents communaux affectés à l'école, ses qualités humaines et professionnelles sont unanimement reconnues et appréciées. Je n'oublierai pas les membres de l'équipe enseignante qui ont répondu présents aux moments les plus difficiles.

La valeur de l'équipe pédagogique en place fait de notre école un établissement prisé de nombreux parents des communes environnantes.

Je remercie vivement le personnel communal, les trois ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), la cantinière et les agents contractuels placés sous ses ordres. En première ligne, exposées aux risques de contamination pendant le temps du repas des enfants, elles se sont acquittées de leurs nombreuses tâches, avec courage et professionnalisme en s'adaptant notamment aux protocoles sanitaires successifs toujours plus contraignants.

Je voudrais tout spécialement remercier Mireille. Cette ATSEM, appréciée des tous, animée par l'amour de son métier a toujours répondu présente y compris dans les moments les plus difficiles. Victime de l'épidémie, elle s'en remet peu à peu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et lui témoignons toute notre gratitude.

Je souhaiterais également mettre en lumière, le rôle prépondérant de deux conseillères municipales Solange Lapouge et Anne-Marie Agard-Laroche en charge de l'école. Elles ont assisté le personnel municipal pendant le temps des repas avec régularité et efficacité. Elles n'hésitent pas à remplacer souvent au pied-levé un agent en indisponibilité. Merci mesdames pour votre engagement qui nous fait honneur et prouve l'intérêt de la municipalité pour garder son école.

Mes remerciements vont enfin à ceux de nos habitants qui ont répondu présent et consacré une partie de leur temps à la tenue des bureaux de vote aux côtés des conseillers municipaux à l'occasion des récentes élections régionales et départementales. Merci à toutes et à tous pour cette belle preuve de civisme.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances pour ceux qui le peuvent. Portez-vous bien et essayons de sortir ensemble de cette crise sanitaire pour pouvoir nous retrouver réunis dans de meilleures conditions.

Je vous laisse découvrir les nombreux articles contenus dans ce bulletin qui fait peau neuve et donne une note de gaieté en ces temps difficiles. N'oubliez pas de consulter le site internet de notre commune régulièrement mis à jour.

Bonne lecture.

ALAIN LAGORCE

2

Boîte à livres

Notre boîte à livres s'agrandit et change d'emplacement. Grâce à la générosité de deux habitants de la commune et à l'initiative d'un adjoint, notre commune s'enrichit d'une Boîte à Livres conçue dans une ancienne cabine téléphonique. **Elle trône désormais sur la place de la fontaine** à l'entrée du bourg de St Martial de Valette.



Cette bonne idée de détournement de mobilier urbain va permettre à chacun, petits et grands, de donner, d'emprunter et d'échanger librement des livres.

Le principe est de faire circuler des livres pour qu'ils puissent être retrouvés et lus par d'autres personnes, qui les relâcheront à leur tour.

Partager, échanger et ainsi créer du lien social, telle est la vocation d'une boîte à livres.

Mode d'emploi de la boîte à Livres :

- Je dépose un ou deux livres maximum pour tout public: essai, roman, bande-dessinée ou documentaire. Tous les livres sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état. Cependant, n'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

La Municipalité se réserve le droit d'enlever de la Boîte à Livres tout document susceptible d'être choquant.

- Je prends un ou deux livres. Servez-vous, c'est gratuit et pour tous. Alors n'hésitez pas, ces livres vous attendent !

Bien entendu, je ne garde pas de livre sans en déposer un autre, de la même qualité sinon la Boîte à Livres sera vide très vite. Le but n'est pas non plus de se constituer une bibliothèque personnelle à peu de frais !

- Je respecte cet espace de solidarité :

Laissez cet espace propre et bien rangé par respect pour les autres utilisateurs et pour les personnes chargées de son entretien.

« J'aime ce qui me nourrit : le manger, le boire et les livres »
Étienne de la Boétie Écrivain et poète né à Sarlat -1530 – 1563

La fibre avance

Le syndicat mixte « PERIGORD NUMERIQUE » qui dépend du département de la Dordogne, a été créé maintenant depuis plusieurs années. Nous avons reçu en début d'année un courrier nous indiquant que notre commune fera partie du prochain schéma du déploiement de la fibre.

En effet le calendrier est avancé d'un an, cette année va commencer l'étude, qui se suivra de 18 mois de travaux et s'ajoutera 3 mois nécessaires pour l'ouverture commerciale pour une couverture totale du département en 2025.

Après l'appel d'offre, 5 sociétés différentes ont été choisies afin de réaliser les travaux en même temps sur tout le territoire de la Dordogne. La société SPIE interviendra sur notre commune.

Ces travaux en plus du déploiement de la fibre, vont permettre la montée en débit, une meilleure couverture des réseaux mobiles. L'action conjointe du Syndicat Mixte Périgord Numérique et d'Orange a permis une augmentation des débits sur le réseau cuivre en Dordogne.

Travaux prévus en 2021

Entretien des bâtiments communaux

- Peinture des volets de la salle des fêtes
- Pose de nouvelles clôtures dans la cour du haut de l'école, des travaux de zinguerie à la maternelle
- La fin des travaux de mises aux normes d'accessibilité ont été également réalisés aux abords et à l'intérieur des différents bâtiments de l'école
- Réparation de la sacristie et réfection du crépi ainsi qu'une mise aux normes

Entretien de la voirie

- Mise en appel d'offre de la rue des Rameaux qui commencera à l'automne.
- Travaux de voirie (point à temps)



Vie de la commune

Restauration scolaire

Fiscalité

Conformément à l'engagement du Président de la République, vous avez pu constater la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des Français d'ici 2023. Le Gouvernement est particulièrement attentif au financement des collectivités locales, et notamment à celui des départements.

Pour cela, il s'est engagé à compenser intégralement toutes les catégories de collectivités territoriales à l'euro près. En 2021, la suppression de la taxe d'habitation sera effective pour les collectivités locales et une nouvelle répartition des recettes fiscales sera opérée. Les communes récupéreront la taxe foncière sur les propriétés bâties du département tandis que ce dernier et les EPCI (Communauté des communes) se verront attribuer une fraction des recettes de TVA.

S'agissant des communes, le nouveau taux de foncier bâti appliqué en 2021 sera égal à la somme du taux départemental 2020 et du taux communal 2020. Et le taux départemental disparaît. A titre d'exemple, si une commune applique un taux de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) de 21.68% et le département un taux de 25.98% : le taux de référence sera de 47.66% pour la commune. Ne soyez donc pas surpris

L'année 2020 a été exceptionnelle à plusieurs titres pour notre école avec la fermeture des classes en raison de la covid et des protocoles de désinfections mis en place.

Les conséquences budgétaires pour la commune ne furent pas négligeables car les charges d'entretien ont fortement augmenté et le prix de revient des repas a bondi. Disons le franchement, notre trésorerie n'est pas au mieux de sa forme en ce qui concerne la restauration scolaire... Si chaque année nous participons aux charges des familles dans l'élaboration du prix des repas... il faut avouer que cette année nous devons faire un effort supplémentaire pour passer ce cap difficile de la Covid. Au dernier conseil municipal votre conseil a voté le maintien des tarifs des repas à 3.90€ /adulte et 2.35€ /enfant pour l'exercice comptable à venir... **C'est un effort important pour notre petit budget avec un reste à charge pour la commune de 23000€** pour l'année 2020. Nous espérons ainsi, comme l'a mentionné notre maire dans son éditorial, montrer notre attachement à notre école et à la mission de notre commune de soutenir le bien-être de nos enfants tout en préservant les finances des familles qui, plus que jamais, ont besoin de la solidarité de tous.

Ecole



Pour l'année scolaire 2021/2022, l'école accueillera en prévisionnel 112 élèves. Cet effectif est stable et reparti de la façon suivante :

Cycle	Section	Nombre d'élèves déjà inscrit	Nombre de nouvelles inscriptions	Total
1	Toute Petite Section		0	0
	Petite Section	0	16	16
	Moyenne Section	7		7
	Grande Section	8	3	11
2	CP	13		13
	CE1	13	1	14
	CE2	16	2	18
3	CM1	8	1	9
	CM2	10	1	11
1 / 2 / 3	ULIS	11	2	13
Total prévisionnel d'élèves		86	25	112



Une perte d'autonomie?

Un régime à respecter ?

Pensez au
Portage de repas à domicile

05 53 56 45 87



Association loi 1901 à but non lucratif, Cassiopea est issue d'une réflexion sur le vieillissement de la population et sur l'insécurité et l'isolement des personnes âgées vivant à domicile en Dordogne.

Cette réflexion porte ses fruits en 1987 avec la création d'un **service de téléassistance** nommé Téléassistance Solidarité Dordogne (TASD), puis Téléassistance Solidarité Départementale 24 (TASD 24) et enfin Cassiopea aujourd'hui. Cassiopea regroupe trois services dont l'objectif commun est d'apporter écoute et soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap :

- Téléassistance : Solution de soutien à domicile en toute sécurité
- ALMA 24 ALLO MALTRAITANCE : À l'écoute des victimes ou témoins de maltraitance
- Prévention sénior : Séances Bien Vieillir destinées aux seniors et à leurs proches

En cas de besoin n'hésitez pas à les contacter.

Accueil de Cassiopea Téléassistance

rue Louis Blanc
24000 Périgueux
05 53 53 20 40
Email. contact@cassiopea.fr
Téléassistance de Nontron

CIAS DE NONTRON / Le 1er vendredi du mois de 13h30 à 16h30 (uniquement sur rendez-vous - tél : 05 53 53 54 54)

Pharmacies de garde



Date	Pharmacie de garde
04-juil	Javerlhac
11-juil	Nontron
14/07 (fête nationale)	Piegut
18-juil	Piegut
25-juil	Piegut
01-août	Nontron
08-août	Javerlhac
15/08 (Assomption)	Nontron
22-août	Piegut
29-août	Nontron
05-sept	Piegut
12-sept	Javerlhac
19-sept	Nontron
26-sept	Piegut
03-oct	Nontron
10-oct	Piegut
17-oct	Javerlhac
24-oct	Nontron
31/10 + 01/11 (Toussaint)	Piegut
07-nov	Nontron
11-nov (Armistice 1918)	Javerlhac
14-nov	Piegut
21-nov	Piegut
28-nov	Javerlhac
05-déc	Nontron
12-déc	Piegut
19-déc	Nontron
25/12 + 26/12 (Noël)	Piegut
01/01/2022 + 02/01/2022	Nontron

Garde des pharmacies les soirs de la semaine

Jour - Pharmacie de garde

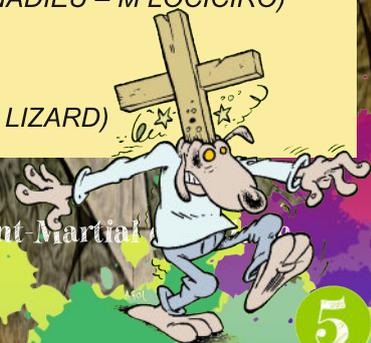
Lundi - Piegut (Mme MILLET)

Mardi - Nontron (Mme DONADIEU – M LOCICIRO)

Mercredi - Piegut

Jeudi - Nontron

Vendredi - Javerlhac (Mme LIZARD)



Commune de Saint-Martial

Budget primitif 2021

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépense générales	200 000,09	Produits des services	26 185,00
charges de personnel	291 410,00	Impôts et Taxes	343 897,00
Atténuations de produit	80 000,00	Dotations et participations	162 313,00
Autres Charges de gestion courante	45 960,00	Produits de gestion courante	19 810,46
Charges financières	5 330,91	Produits financiers	10,00
Charges exceptionnelles	1 600,00	Produits exceptionnels	3 110,00
Dépenses imprévues	25 000,00	Report exercice précédent	238 724,54
Virement section investissement	131 537,00		
Dotation amortissement	13 212,00		
TOTAL DES DEPENSES	794 050,00	TOTAL DES RECETTES	794 050,00

Voici le **budget primitif de la commune** pour 2021 que nous publions afin d'offrir une visibilité sur notre modeste budget aux habitants de Saint-Martial de Valette...

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit investissement	95 123,33	10220 FCTVA	22212,00
		024 Produit des cessions	4347,00
16 Emprunts	25 676,18	16 Emprunts	197 000,00
202001 Informatique	160,00	202001 Informatique	0,00
202002 voirie /signalisation	3 208,14	202002 voirie /signalisation	0,00
202003 Bâtiments /terrains	6 500,00	202003 Bâtiments /terrains	0,00
202004 Aménagement rue des ramboux	324 420,00	202004 Aménagement rue des ramboux	0,00
202005 Accessibilité	18 960,00	202005 Accessibilité	0,00
202101 matériel/mobiliers/ divers	10 500,00	202101 matériel/mobiliers/ divers	0,00
202103 bâtiments communaux	12 450,00	202103 bâtiments communaux	0,00
2111 Terrain	1 200,00	Subvention conseil départemental	10552,00
2117 Bois et Forêts	500,00	subvention Etat DETR	7 760,00
2041582 éclairage public ZA+ boules	26 000,00	remboursement éclairage public Z	22 205,00
Dépôts et cautionnement reçus	939,00	Dépôts et cautionnement reçus	922,00
2031 schéma d'assainissement	13 500,35	Taxe urbanisme	2864,53
		Amortissement	13212,00
		Excédent de fonctionnement	126525,47
		Virement section de fonctionnement	131537,00
TOTAL	539137,00	TOTAL	539137,00

FAUT TROUVER LE NUMÉRO DU LOTO? C'EST UN JEU?



Nous publions de nombreux articles sur notre site internet communal. Voici quelques sujets et les liens pour y accéder rapidement:

Pour trouver tous les horaires de bus vers Périgueux, Angoulême et autres destinations:

<https://saint-martial-de-valette.fr/2021/06/toutes-les-lignes-de-bus>

Pour obtenir rapidement les adresses des sites permettant de faire ses démarches administratives en ligne:

<https://saint-martial-de-valette.fr/2021/03/les-services-administratifs-en-ligne>

Pour participer aux programmes de dépistage de la ligue contre le cancer:

<https://saint-martial-de-valette.fr/2021/02/depistage-du-cancer-avec-la-ligue>

Visitez notre site à l'adresse: <https://saint-martial-de-valette.fr>





IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

La communauté des communes, qui refera certainement un jour son site Internet d'un autre âge, vient de s'offrir en attendant et pour un budget modeste, une petite application qui permet à toutes les communes de notre petit coin de paradis d'y publier des informations locales.

Intramuros, c'est son nom, est un outil facile à utiliser, facile aussi à configurer et à utiliser pour les communes qui veulent communiquer simplement.

Quand toutes les municipalités qui ont le temps d'y participer auront dûment complété les rubriques, soyez patients, vous y trouverez :

- Les informations des 28 communes de la com com
- Les informations de la Communauté de Communes
- Les associations
- Les agendas et évènements
- Les entreprises
- Les lieux à visiter
- Les services divers (médecins, pharmacies, commerçants, etc...)
- Un onglet signalement...

Vous pouvez dès maintenant télécharger cette application sur votre smartphone dans Google Play ou Apple Play en tapant IntraMuros...

Assainissement

En 2020 nous arrivions au terme du contrat de délégation avec la société SUEZ. Un nouvel appel d'offre a donc été lancé avec un retard pris à cause de la Covid. La Communauté des communes qui exerce cette compétence, après analyse des offres, vient de signer le nouveau contrat avec la société SUEZ.

Le concessionnaire restera donc le même avec un service plus complet qui reprend de nouvelles prestations ainsi que l'anticipation de nouvelles obligations dans les années futures.

Smctom

Des changements incontournables au sein des services de gestion des déchets... c'est ce que nous annonce le SMCTOM

L'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P) est en cours. Voici quelques explications:



La TGAP a été créée en 1999 sur le principe «Pollueur-Payeur». Elle s'applique aux déchets « ultimes », c'est-à-dire aux déchets non valorisables destinés, soit à l'enfouissement, soit à l'incinération. Son coût évolue chaque année au 1er janvier. La loi de finances pour 2019 a renforcé la trajectoire d'augmentation de cette taxe entre 2021 et 2025 afin d'inciter les producteurs de déchets à privilégier la prévention, le recyclage et la valorisation énergétique. **Quels déchets produits sur notre territoire sont impactés par cette taxe?** Tous les déchets non valorisables, les ordures ménagères résiduelles (collectées en sac noirs ou conteneurs gris) et les « encombrants » ou « tout venant » collectés en déchèterie. **Quel est le coût de traitement de ces déchets?** Cette taxe s'ajoute au coût du fonctionnement du site de traitement vers lequel les déchets sont acheminés. Pour le territoire du SMCTOM de Nontron, ils sont acheminés au centre d'enfouissement de Saint-Laurent-des-Hommes. En 2020, le coût de traitement facturé au SMCTOM s'élevait à 101,16 € la tonne, auquel s'ajoutait une TGAP de 18 € soit un coût total de 119,16 € la tonne.



Quelle est l'augmentation prévue pour cette taxe ?

Evolution TGAP	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coût à la tonne	18 €	30 €	40 €	51 €	58 €	65 €
Taux d'augmentation		66,67%	33,33%	27,50%	13,73 %	12,07 %



Qu'en est-il de la facture

Aujourd'hui, sur le territoire du SMCTOM de Nontron, les usagers du service payent les services qui leurs sont mis à disposition pour collecter et traiter leurs déchets, par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Et cette loi aura automatiquement un impact direct sur la facture des usagers dès 2021.

Pourquoi je paye une taxe aussi chère et pourquoi ne cesse-t-elle d'augmenter?

Le produit de la taxe qui est demandée aux usagers permet de payer les services suivants:

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs et conteneurs gris);
- Transport et traitement des ordures ménagères résiduelles;
- Collecte des recyclables secs (sacs et conteneurs jaunes);
- Collecte du verre;
- Collecte des papiers/cartons;
- Entretien et gardiennage des déchèteries (5 déchèteries réparties sur tout le territoire -(Piégut-Pluviers, Saint-Front-sur-Nizonne, Saint-Pardoux-la-Rivière, Mareuil-en-Périgord, Brantôme-en-Périgord);
- Transport et traitement des déchets apportés en déchèterie (Déchets toxiques, gravats, bois, polystyrène, tout venant, végétaux);
- Frais de structure (administratifs et techniques).



Les coûts de ces services (salaires, carburant, entretien et réparations des véhicules, bâtiments et équipements, fournitures diverses) sont en constante augmentation, à l'instar du coût de la vie. A cette augmentation annuelle plutôt linéaire du coût de ses services s'ajoutera des 2021 l'augmentation de la TGAP qui est très conséquente... nous explique le SMCTOM

Que peut-on faire pour que l'augmentation de cette taxe n'impacte pas trop notre facture?

L'implication collective de tous les usagers est nécessaire. Si tout le monde s'y met, nous pouvons compenser en grande partie cette augmentation. Pour cela nous devons accepter:

- D'adopter les bons gestes de tri et de recycler,
- De consommer différemment en évitant notamment les suremballages et le gaspillage alimentaire, en limitant les impressions papier, en choisissant des produits «éco-labellisés», etc.
- De réutiliser, de privilégier la réparation au remplacement systématique d'un appareil,
- De donner, échanger, revendre,
- De composter



Quels sont les usagers concernés par cette réorganisation ?

Les particuliers et les professionnels ayant une faible production de déchets seront concernés.

Pourquoi l'organisation de la collecte évolue ?

L'objectif premier est de réduire les coûts de fonctionnement de collecte pour compenser une partie de l'augmentation inévitable de la facture de l'utilisateur.

Sauf cas particuliers des foyers ayant des enfants en bas âge ou des personnes âgées dépendantes, la quantité de déchets non valorisables (sacs noirs) devient très faible. Moins de 100 kg par an par habitant soit une moyenne de 2kg de déchets par semaine.

Est-il raisonnable de déplacer un camion toutes les semaines pour si peu de déchets ?

Quels changements et quand ?

- A partir de février 2021, en dehors des bourgs, des villages ayant une forte densité de population et des zones touristiques, les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs et bacs gris) seront collectées une fois toutes les deux semaines ;
- De février à octobre 2021, des Points d'Apport Volontaires (PAV) seront installés sur tout le territoire du SMCTOM, en priorité dans chaque bourg et dans les villages les plus densifiés. Au fur et à mesure de leur installation, cette collecte remplacera la collecte en porte à porte dans un rayon de 500 mètres autour du lieu d'implantation.



Flash info



Depuis l'arrivée du directeur du centre Hospitalier de NONTRON, sa volonté était d'offrir à la population un service qui vient en complément de l'offre médicale actuelle avec les maisons de santé du territoire. Il a obtenu l'accord pour l'installation **d'un centre de radiologie** au sein de son établissement, qui ouvrira fin 2021, voir début 2022 en collaboration avec le CH de Périgueux.

C'est avec un certain engouement que nous accueillons cette nouvelle qui vous permettra de passer vos examens de radiologie prévus ou non sans faire 50 km pour se rendre sur Périgueux, Angoulême ou Thiviers.

Entre voisins « Moins s'entendre pour mieux s'entendre »

Nul n'a le droit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit. Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés (contravention) au versement d'une amende et éventuellement de dommages et intérêts. La nuit (de 22 heures à 7 heures), il s'agit de tapage nocturne, sanctionné par le code pénal. Dans ce cas, il est nécessaire de contacter la Gendarmerie(17).

Nature des bruits

Il s'agit notamment des bruits suivants :

- télévision, chaîne hi-fi, conversation bruyante, fête
- tondeuses à gazon
- appareils électroménagers
- aboiements intempestifs et répétés...



« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »

(Extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent donc être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



La période des départs en vacances approche...

Les gendarmes de Dordogne se mettent à votre disposition avec **l'Opération tranquillité vacances.**

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. **Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile.**

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages)...

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ.**

Plan Canicule 2021 : recensement de la population

La commune se mobilise pour faire face aux risques liés à une éventuelle vague de chaleur cet été. Les personnes isolées, retraitées et/ou handicapées sont invitées à se signaler, elles-mêmes ou par l'intermédiaire d'un proche, auprès du secrétariat de la mairie (05 53 56 04 63). Bien les identifier permettra aux services compétents d'intervenir si les prévisions météorologiques annonçaient, trois jours d'affilée, des températures supérieures ou égales à 21°C la nuit et 36°C le jour. Elles seront alors contactées par téléphone et recevront, si nécessaire, une visite à leur domicile.

Associations



AS Nontron-St Pardoux Football

« Nous avons hâte de vous retrouver sur et autour des terrains de St Martial de Valette ».

L'école de football composée de ses éducateurs diplômés sera heureuse de vous accueillir début septembre pour pratiquer le foot quel que soit son niveau. Vous pouvez obtenir des informations auprès d'Yves Kasdan au 06.77.48.11.34



Amicale Laïque de Saint Martial de Valette

Voici une nouvelle année scolaire qui se termine. Malgré la crise sanitaire, nous avons mené des actions (vente de chocolats à Noël et de sacs isothermes en février). Ces actions ont permis de financer le spectacle et le goûter de Noël mais aussi les frais de bus pour les sorties piscine et cinéma.

Grâce au don reçu du Comité des Fêtes de Saint Martial de Valette, l'Amicale Laïque a offert à chaque enfant et à

l'équipe pédagogique une gourde personnalisée (Prénom + logo réalisé par les élèves de CM2). Tout le monde a apprécié ce cadeau.

L'Amicale Laïque profite de cet article pour réitérer ses remerciements au Comité des Fêtes.

Certains ne le savent peut-être pas mais notre premier adjoint, Jean-Pascal, est également le responsable du **Secours catholique** local... et il aurait bien besoin d'aide pour renforcer son équipe de bénévoles!

Visiteurs, donateurs, personnes tentées par un bénévolat utile, animés par les valeurs partagées que sont la confiance en l'autre, l'engagement et la fraternité, n'hésitez pas à venir rencontrer les membres de l'équipe les mercredis et jeudis de 14H à 16H30 au 5 rue André Chalut à Nontron.

La gazette du Picatau



Depuis 16 mois, la majeure partie de nos activités s'est interrompue à cause de l'épidémie du "Covid 19".

Les liens sociaux nous manquent énormément, nous nous en plaignons tous.

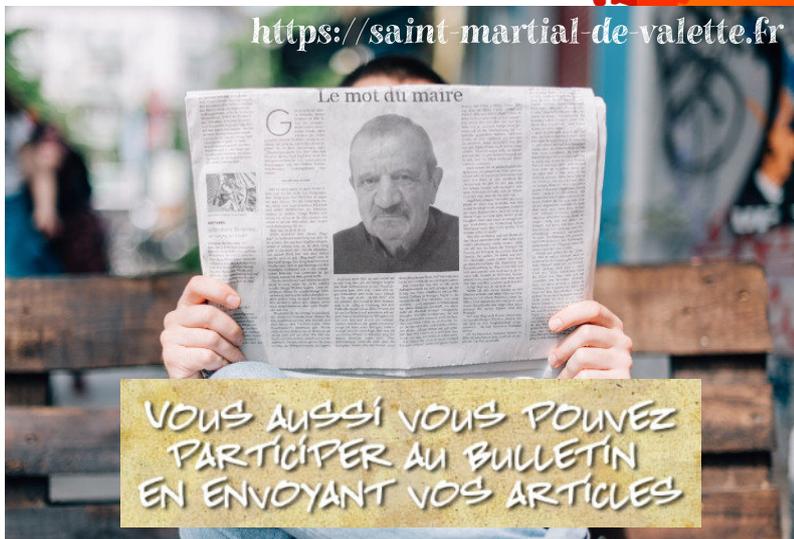
Nous espérons pouvoir reprendre dès la rentrée de septembre, mais malheureusement nous sommes tributaires de l'évolution des conditions sanitaires.

Il est bien entendu que dès que nous aurons la certitude de pouvoir fixer une date de réouverture, le nécessaire sera fait afin que nous puissions, comme par le passé reprendre ces animations récréatives avec tout l'entrain qui nous caractérise.

A très bientôt la joie de nous retrouver!

Josette Delage

<https://saint-martial-de-valette.fr>



VOUS AUSSI VOUS POUVEZ PARTICIPER AU BULLETIN EN ENVOYANT VOS ARTICLES

Notre commune **aide toutes les associations de Saint-Martial** qui le souhaiteraient à obtenir des outils de communications dignes de ce nom. N'hésitez pas à vous signaler si vous souhaitez obtenir un site Internet...c'est gratuit. **Il en va de même pour nos commerçants et artisans.**

Prochain numéro du Bulletin en décembre

Grand jeu de l'été pour les petits



AMI LECTEUR,
MON DESSINATEUR PART
EN VACANCES ! SI TU VEUX
GAGNER PLEIN DE BEAUX
LIVRES, DESSINE MOI SUR
UNE SIMPLE FEUILLE DE
PAPIER ET PORTE TON
DESSIN À LA MAIRIE !
IL SERA PUBLIÉ DANS LE
PROCHAIN NUMÉRO DU
BULLETIN MUNICIPAL !



Comme chaque année nous organisons un **grand jeu pendant l'été** afin de permettre aux petits de dessiner et de gagner des livres...

Le principe est simple:

L'enfant essaie de redessiner notre petit personnage **Gabi**.

Vous pouvez renvoyer son dessin par mail, par courrier ou en le déposant au secrétariat de la mairie. (*N'oubliez pas de mentionner vos noms et coordonnées au dos du dessin*)

On arrête de jouer début septembre... c'est la rentrée des classes !

Monsieur le maire offrira dans le courant du mois de novembre des livres à ceux qui participent et **plein de livres au gagnant, qui verra son dessin et sa photo publiés dans le prochain bulletin municipal.**

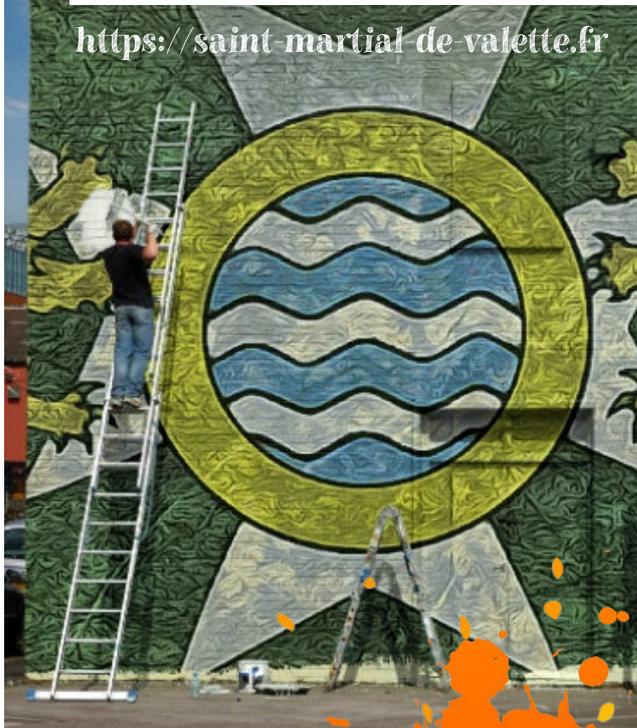
Saint-Martial de Valette

GABI

GRAND CONCOURS DE L'ÉTÉ !

Et pour les plus grands, faites une photo rigolote en utilisant le blason de notre ville et gagnez de très beaux livres afin de préparer les longues soirées d'hiver...

<https://saint-martial-de-valette.fr>



GABI ET COMPAGNIE

